

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL



Disraeli

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DISRAELI, TENUE PUBLIQUEMENT AUX LIEU ET HEURE ORDINAIRES DES SÉANCES DE CE CONSEIL, LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LES CITÉS & VILLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, À LAQUELLE ASSISTENT MME JULIETTE JALBERT, M. CHARLES AUDET, M. GERMAIN MARTIN, MME PAULINE T. POIRIER, M. ROCK ROUSSEAU ET M. ALAIN BROCHU, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JACQUES LESSARD, MAIRE.

9.11 Proclamation de la Ville de Disraeli à titre de Municipalité aliée contre la violence conjugale.

CONSIDÉRANT QUE que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
et résolu,

09-2017-261

DE proclamer la Ville de Disraeli municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

JE SOUSIGNÉ, PATRICE BISSONNETTE, DIR. GÉN. ET SEC.-TRÉS. CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES QUE L'EXTRAIT CI-DESSUS EST VÉRIDIQUE.

À DISRAELI, CE 7 SEPTEMBRE 2017.

Patrice Bissonnette, dir. gén. @sec.-trés.